



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie de vaccination : mobilisation des étudiants en médecine

Question écrite n° 38083

Texte de la question

Mme Séverine Gipson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le recours aux étudiants en médecine pour la campagne de vaccination contre la covid-19. Les étudiants en médecine, les internes ont la capacité, après avoir eu la formation initiale, de vacciner les personnes éligibles au vaccin contre la covid-19. Le recours à ces étudiants permettrait ainsi d'avoir en renfort des personnels médicaux aptes à vacciner, dans les zones sous-dotées en médecins. Ainsi, le nombre de centres de vaccination pourrait être augmenté, notamment dans des départements ruraux, qui sont ceux qui souffrent le plus du manque de médecins. Elle souhaite savoir s'il est favorable à l'option de solliciter les étudiants en médecine les plus avancés dans leur cursus pour participer à la campagne de vaccination contre la covid-19.

Données clés

Auteur : [Mme Séverine Gipson](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38083

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3221

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)